

LYON 4E VIE DE QUARTIER

# Piscine Saint-Exupéry : une réouverture très attendue par le public

Après deux mois de travaux et à peu près le même laps de temps de fermeture estivale, la piscine d'hiver Saint-Exupéry rouvre officiellement ses portes ce jeudi 3.

**U**ne réouverture très attendue par le public, mais aussi par les scolaires et les associations qui bénéficient d'une grande partie de ses créneaux horaires.

Juste avant sa réouverture, fin août, des boursouflures constatées à plusieurs endroits du faux plafond de la piscine avaient contraint la Direction des sports de la Ville de Lyon et la Mairie du 4<sup>e</sup> à fermer l'établissement. Les réparations sont aujourd'hui terminées, les dalles et les suspentes ont été remplacées, les poutres en béton repeintes.

La Ville de Lyon en a profité pour remplacer une partie de l'éclairage du bassin, rafraîchir la haie située devant la piscine et repeindre le portail et la clôture du bâtiment. Le montant total



■ Après deux mois de travaux, la piscine Saint-Exupéry rouvre ses portes ce jeudi 3 novembre. Photo Yves LE-FLEM

des travaux se monte à 770 000 € TTC. « Ces travaux inattendus s'ajoutent à ceux réalisés l'été dernier éta-

bissant une automatisation à distance du traitement de l'eau. Un équipement estimé à près de

## ZOOM

## Piscine municipale Saint-Exupéry

### ■ Coordonnées

11, rue Petrus-Sambardier, Lyon 4<sup>e</sup>. Tél. 04.78.29.80.66.

### ■ Caractéristiques

Bassin de 25X12,50 mètres, profondeur : de 1,20 à 3,50 m ; température de l'eau : 27 °C.

### ■ Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 12 h-13h45 ; mardi 17 h-21 h ; samedi 9 h-12h45 et 14 h-17 h ; dimanche 9 h-12h45.

Pendant les vacances scolaires (hors été) du lundi au samedi de 12 à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 12 h 45. Piscine accessible aux personnes à mobilité réduite

100 000 € » précisait Sébastien Canet, responsable adjoint du service piscines-patinoires de la Ville de Lyon.

LYON 1ER CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

## Où l'on reparle de la fermeture des bains-douches et d'une famille sans toit

Lors de la séance publique du conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> qui s'est tenue mercredi soir, la précarité a déroulé son fil rouge à travers plusieurs délibérations inscrites à l'ordre du jour. Contre toute attente la fermeture des bains douches Flesselles n'est pas sans conséquence. L'association Alis, sise au 2 petite-rue des Feuillants, va recréer dans ses locaux une douche et des sanitaires. Alors qu'elle assure un accueil de jour de SDF, Alis entend ainsi répondre aux besoins d'un public qui ne peut se rendre aux bains-douches Delessert dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et n'accède plus à l'hygiène. Cette opération représente un budget de 7 000 € et la Ville de Lyon est sollicitée pour la somme de 5 500 €.

La lecture du rapport annuel 2015 sur la situation de la Ville de Lyon en matière de développement durable a donné lieu à quelques débats. Nathalie Perrin-Gilbert ironise sur la lutte contre les discriminations : « Je ne peux pas m'empêcher de penser aux coupures d'eau auxquelles ont eu



■ Cet été, les sans-abri du jardin des Chartreux ne pouvaient plus utiliser les bornes-fontaines. Photo A.-C. FABRE

droit les familles, cet été au jardin des Chartreux. »

### Un problème avec l'accueil de nuit

Gardant sa propension à s'indigner, Nathalie Perrin-Gilbert maire (Gram) est préoccupée : « Depuis la rentrée, nous avons une famille avec trois enfants, un de 3 ans et deux jumeaux de 5 ans qui dorment dans la rue. Un réseau de solidarité s'est mis en place autour d'eux, avec le soutien de l'école, d'une assistante sociale, des parents d'élèves, des habitants. Quand on appelle le 115, on nous dit que le dispositif

est saturé. Jeudi c'est la rentrée scolaire. Rien n'est fait ! La Ville de Lyon fait des merveilles dans les catalogues sur papier glacé. Mais l'important ce sont les actes ! »

André Gachet, conseiller du 1<sup>er</sup>, revient sur la saturation du système d'accueil de nuit : « La Ville de Lyon, la Métropole, l'Etat ont un problème avec l'accueil de nuit qu'on ne pourra résoudre que collectivement ! La lutte contre l'exclusion, elle concerne tout le monde, l'Etat, les collectivités locales et les citoyens lambda. »

Marie-Christine Parra

LYON 2E CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

## Rue Port du Temple : une réserve foncière pour les besoins scolaires



■ Photo DR

À l'ordre du jour du conseil de ce jeudi soir, l'acquisition d'un bâtiment situé 18, rue Port-du-Temple. Propriété du Sytral qui n'en a plus usage, cet ensemble vétuste se prépare à être cédé à la Ville pour un montant de 250 000 € HT, soit 300 000 € TTC.

L'objectif est ainsi de se constituer une réserve foncière pour les futurs besoins scolaires du quartier. Rappelons que le groupe scolaire Lamartine est contigu.

Au rang des attributions de subventions qui ne devraient pas diviser les élus, citons celle d'investissement, pour un montant de 22 700 €, qui concerne l'association « Couffin Couffine » et sa structure d'accueil de jeunes enfants installé au 1 rue Saint-François-de-Sales. La subvention en question doit permettre l'achat de matériel et mobilier dans le cadre des travaux de rénovation et restructuration permettant une extension d'agréement.

Ce jeudi soir, il sera également question des fêtes de fin d'année avec les traditionnelles illuminations pour un montant total de 163 043 € à l'échelle de Lyon.

PRATIQUE Conseil d'arrondissement ce jeudi, à partir de 18 heures, en mairie, 2, rue d'Enghien.